

NOTRE ÉQUIPE
dans l'Ain
2 permanentes
14 délégations cantonales très actives
D^r Jean BRUHIÈRE, Président
M. Simon MOYAL, Vice-Président
D^r Romain LAFORET, Délégué à la recherche
M^{me} Elisabeth DUBOST,
Délégué prévention tabac
M^{me} Josette BESSET,
Délégué action sociale

**Près de
chez vous,**

**dans votre département de l'Ain,
vous pouvez aider tous les malades du cancer.**

Le Comité de l'Ain de la Ligue contre le cancer consacre son énergie, ses ressources, à soutenir la recherche en finançant des équipes lyonnaises, du Centre Léon Bérard, des Hospices Civils de Lyon, du Centre de Recherche en Cancérologie de Lyon.

Nous veillons à gérer vos dons de manière économe, parcimonieuse : nos frais généraux n'excèdent pas 4%.

Chaque jour dans l'Ain, nos bénévoles se mobilisent pour trouver des financements, pour que la recherche progresse plus vite, pour aider les malades et leurs proches, pour informer sur la prévention et le dépistage. Mais ceci n'est possible que grâce à vous et à vos dons. Merci de vous liquer ainsi contre le cancer.

Merci de poursuivre votre effort

Docteur Jean Bruhière
Président bénévole du Comité de l'Ain

Dans l'Ain, tout ce qu'il est possible de faire contre le cancer, la Ligue le fait.

OUI JE FAIS UN DON À LA LIGUE CONTRE LE CANCER DE L'AIN
« Conformément à la loi informatique et liberté, complétée du RGPD vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression de vos données, en contactant le DPO par e-mail : DPO@ligue-cancer.fr ou par courrier adressé à : DPO de la Ligue Contre le Cancer, 14 Rue Corvisart – 75013 PARIS »

Je verse un don de :
☐ 15 € ☐ 25 € ☐ 35 €
☐ 50 € ☐ 80 € ou _____ € (autre somme)
☐ Je m'abonne à la revue "Vivre" : 10 € (pour 4 numéros)
☐ J'adhère au Comité départemental, cotisation 8 €.

Je joins mon règlement à l'ordre du Comité de l'Ain de la Ligue contre le cancer par :
☐ chèque bancaire ☐ chèque postal ☐ en numéraire

Votre NOUVELLE déduction fiscale
66% de vos versements à la Ligue sont déductibles de vos impôts,
dans la limite de 20% de votre revenu imposable.
Ainsi, un don de 50 € ne vous coûte que 17 €. Dès réception de votre don,
nous vous enverrons votre reçu fiscal dans les plus brefs délais.

Votre don comprend, sauf avis contraire de votre part, un montant d'adhésion de 8 €, déductible aussi de vos impôts.

de la part de :
Nom
Prénom.....
Adresse
Code postal..... Ville.....
email : @

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
Immeuble MSA, 15 avenue du Champ de foire
01000 BOURG-EN-BRESSE
Tél : 04 74 22 58 96

www.liguecancer01.net

ÉDITORIAL

C'est une préoccupation constante des bénévoles et des donateurs du comité de l'Ain de la Ligue contre le cancer : Nos dons apportent-ils une aide réelle aux chercheurs? Les résultats publiés par les jeunes équipes que nous soutenons répondent à cette question et nous rassurent.

L'aide triennale que notre comité apporte aux jeunes chercheurs que nous soutenons est arrivée à son terme pour certains d'entre eux. Quatre nouveaux projets les remplacent depuis le début de l'année 2025. La page centrale de cet « Espoir » vous en donne la liste et notre site internet précise le champ de leur projet. (www.liguecancer01.net → nos missions → Soutenir la recherche)

Docteur Jean BRUHIÈRE
Président bénévole

PATIENT RESSOURCE CANCER : UNE EXPÉRIENCE PARTAGÉE



Les patients-ressources (patient-aidant) sont des personnes atteintes d'un cancer stabilisé et qui ont suivi une formation afin d'offrir leur expérience à d'autres malades.

Devant la maladie, il est fréquent de constater la négation ou l'incompréhension des proches, le changement de leur regard et de leur comportement.

Les patients-ressources ont eu l'expérience de la maladie et connaissent les écueils où ne pas sombrer.

Les modifications profondes de la vie sociale, professionnelle, familiale, intime, induites par la maladie ou les traitements, peuvent être évoquées plus facilement avec un patient-aidant qui les a subies qu'avec un tiers, fut-il proche ou soignant.

Les mots du partenaire trouvent leur écho dans le vécu des malades en cours de soins.

Il n'y a pas d'enjeu de soins comme avec les soignants, ni d'enjeux émotionnels comme avec les proches.

C'est bénéfique pour les malades de rencontrer quelqu'un qui est passé par là et qui va bien.

Le rôle des patients-ressources ne consiste pas à raconter leur propre histoire médicale, mais à écouter ce

que le malade n'ose dire à personne par crainte de n'être pas compris.

Le dispositif des patients-ressources se décline en deux missions complémentaires :

- Patient ressource « témoins » qui témoigne de son expérience de la maladie et de son parcours de soin,
- Patient ressource « parcours » qui explique aux patients la manière dont il a fait face aux difficultés.

La formation indispensable des patients-ressources peut être financée par la Ligue Nationale.



La Ligue contre le cancer a créé des modules de formation pour les candidats patients-ressource à Nantes, Metz, Lille, Nîmes et Paris. Le comité de l'Ain envisage une création à Bourg en Bresse. Elle sera possible si on mobilise 6 à 8 candidats au total.

L'impact positif de ce dispositif est évalué et démontré : les patients bénéficiaires ont noté un effet bénéfique :

- À 90 % pour le vécu de la maladie,
- À 81 % pour la qualité de vie, la diminution du stress,
- À 75 % pour la compréhension de leurs parcours de soin.

Cependant, il est indispensable que ce dispositif soit très encadré, d'une part pour que les partenaires soient bien

formés, d'autre part pour éviter les dérives sectaires.

La formation est une nécessité impérieuse : avec la meilleure volonté du monde on ne s'improvise pas patients-ressources et une parole malheureuse peut avoir un retentissement catastrophique.

Le statut des patients-ressources demande à être précisé, écrit, et le rôle de ces ressources doit être révélé et expliqué aux soignants, qui pour l'immense majorité d'entre eux n'en connaissent pas l'existence.

Soignant et patients-ressources ont une parole différente, complémentaire, mais non concurrente.

La loi Kouchner de 2002 a donné plus de pouvoirs aux malades et aux associations de malades mais n'a pas précisé leur statut.

L'apport important que les patients-ressources procurent aux malades laisse augurer un développement structuré de cette nouvelle approche de la maladie dans les années à venir.



Monastère royal de Brou

Le cancer colorectal est un fléau qui touche 48 000 nouveaux malades en France chaque année et entraîne 18 000 décès soit 36%.

Pourtant pris à temps il est guérissable à plus de 90% Et surtout il peut être évité en dépistant les lésions bénignes qui le précèdent avant de se transformer en cancer.

Un contrôle colorectal par test immunologique existe depuis 10 ans en France (2015).

Il est entièrement gratuit, totalement indolore, très simple à réaliser en quelques minutes par les personnes elles-mêmes, à leur domicile.

Il s'adresse aux hommes et aux femmes de 50 à 74 ans sans antécédent familial et sans symptôme.

S'il existe des cas familiaux ou des troubles abdominaux il faut recourir d'emblée à la coloscopie.

Le résultat du test est adressé sous quinzaine à la personne et à son médecin traitant.

Que signifie un résultat positif ?

Si le test est positif (4 % des cas), cela signifie que du sang est présent dans les selles, mais cela ne signifie pas automatiquement qu'il y a un cancer.

Un test positif nécessite une coloscopie pour rechercher l'origine de ce saignement :

- un polype est en cause dans environ 30 % des cas,
- une lésion cancéreuse est à l'origine du saignement dans environ 8 % des 4 % de tests positifs,
- dans plus de la moitié des cas, la coloscopie ne trouve aucune anomalie.

Si le test est négatif ?

Comme dans 96 % des cas, cela signifie qu'aucun saignement n'a été détecté. Dans ce cas, le test sera proposé tous les 2 ans mais si il apparait des signes anormaux entre 2 tests (saignement, troubles du transit intestinal, amaigrissement), une consultation médicale est recommandée.

Hélas ce contrôle par test immunologique n'est réalisé que par 38% des personnes invitées.

Il est navrant de voir arriver des malades porteur d'un cancer colorectal à un stade avancé, et de constater qu'ils ont négligé à plusieurs reprises de réaliser les tests proposés depuis leurs 50 ans.

Si vous recevez l'invitation à réaliser le test, faites-le, et persuadez vos proches de le faire, il peut sauver la vie.

LA LIGUE CONTRE LE CANCER

**LE CÔLON
TOUR®** près de
chez vous

Pour comprendre
**LE DÉPISTAGE
DU CANCER COLORECTAL**

THOIRY : vendredi 28 mars 2025, centre ccial Val Thoiry
VALSERHONE : samedi 29 mars 2025, salle des fêtes
OYONNAX : jeudi 10 avril 2025, Valexpo

LE DÉPISTAGE ORGANISÉ DU CANCER DU POUMON À L'HORIZON



Le cancer du poumon est un fléau de santé publique avec 33 000 nouveaux cas chaque année en France, dans la très grande majorité des cas liés au tabagisme. Le plus souvent diagnostiqué tardivement, la survie actuelle ne dépasse pas 20%.

La détection précoce offrirait des chances réelles de guérison ainsi que le rappelle le professeur Norbert IFRAH président de l'InCa (Institut National du Cancer). Ce dépistage représente donc un intérêt majeur pour la santé publique.

Plusieurs études développées depuis une quinzaine d'années ont démontré de manière indiscutable les bénéfices du dépistage du cancer du poumon par scanner à faible dose sur les populations à risque. Deux études NLST et NELSON ont mis en évidence une baisse de 20% de la mortalité des populations testées. L'étude italienne MILD a montré une réduction de la mortalité de 39 % à 10 ans. L'étude COCHRANE, portant sur plus de 100 000 participants, a mis en évidence une baisse de mortalité par cancer du poumon de 21%.

Ce dépistage organisé du cancer du poumon est déjà en place en Croatie, République tchèque, Pologne et Royaume-Uni.

En France, en 2022 la Haute Autorité de Santé a autorisé une expérimentation de dépistage organisé sur le modèle de ce qui est en place pour les cancers du sein, du colo- rectum et du col de l'utérus.

L'InCa a lancé un appel d'offres en juillet 2024. Le projet retenu est le projet "Impulsion" conduit par les professeurs Marie-Pierre REVEL à l'AP-HP (Paris) et Sébastien COURAUD (HCL Lyon) et qui rassemble 29 structures partenaires.

Les premiers participants, fumeurs ou anciens fumeurs, âgés de 50 à 74 ans devraient être inclus au second semestre 2025.

L'objectif est une généralisation vers 2030.

Le repérage des personnes concernées sera assuré par les médecins, généralistes ou pneumologues, les infirmiers en pratique avancée, les sage-femmes, les addictologues et les radiologues.

En pratique, il sera proposé à la population cible un scanner thoracique faible dose couplé à une aide au sevrage tabagique et éventuellement associé à une spirométrie.

Le scanner sera pratiqué 2 fois à un an d'intervalle puis tous les 2 ans.

Il permettra en outre de contrôler l'état des coronaires, l'emphysème et l'ostéoporose.

L'Assurance Maladie assurera le financement à 100% des scanners.

Plusieurs modalités d'invitation vont être testées qui définiront la plus pertinente, avant de décider de la généralisation.

La mise en place se fera en lien avec les ARS (Agence Régionale de Santé) d'abord dans les 2 régions pilotes, soit l'Ile de France et l'Auvergne-Rhône-Alpes.

Parallèlement à la mise en place de la lecture des clichés assistée par l'IA (Intelligence Artificielle), la Société Française de Radiologie forme depuis 2 ans des spécialistes afin d'être prête à recevoir l'afflux de patients.

Les études préliminaires ont montré que les fumeurs actifs et les sujets de moins de 65 ans participent mal au dépistage. Pour pallier cet écueil on a évoqué la mise en place de camions itinérants dotés d'un scanner.



NOUVELLE IDENTITÉ DE MARQUE



Ce nouveau logo est bien plus qu'un symbole graphique : Il incarne une Ligue modernisée, mais toujours fidèle à ses valeurs fondatrices, prête à répondre aux défis de demain.

Il permet de renforcer la visibilité et l'unité de la Ligue sur tout le territoire, en aidant chacun à mieux identifier ses actions concrètes. Il reflète une adaptation progressive où rien n'a été abandonné : il s'agit de continuer à porter les valeurs et les missions de la Ligue de manière plus fluide et impactante.

La Ligue est toujours plus engagée, plus humaine et plus universelle.

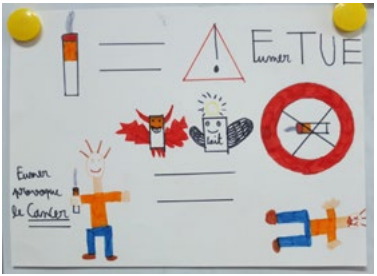
INFORMATION-TABAC DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES



L'information-tabac aux écoliers de CM2 a retrouvé sa vitesse de croisière après la parenthèse de la COVID-19.

Rappelons que le but de cette action est d'informer les enfants sur le tabac et sur le mécanisme de ses méfaits tout en leur donnant des éléments de refus, sans perdre la face, lorsque l'année prochaine en

6^{ème} un "grand" leur proposera une première cigarette. Une quarantaine de bénévoles dirigés par Madame Élisabeth DUBOST et formés par Madame Nausicaa MARTINEZ tabacologue, interviennent dans les écoles de plus en plus nombreuses qui en font la demande.



DERNIÈRE MINUTE

Le 28 janvier 2025 l'Assemblée Nationale a adopté à l'unanimité, après le Sénat, une loi pour améliorer la prise en charge financière des soins pour cancer du sein.

La Ligue contre le cancer avait alerté les pouvoirs publics sur le "reste à charge" qui s'élève entre 1 300 et 2 500 € pour les patientes atteintes d'un cancer du sein.

Le texte adopté par les sénateurs et les députés encadre les dépassements d'honoraires pour reconstruction mammaire.

Il va prendre en charge en totalité le renouvellement des prothèses mammaires, les tatouages médicaux (aréole et mamelon) et les soutiens-gorges adaptés.

En outre, il est prévu de définir par décret un forfait pour permettre l'achat de produits prescrits par le médecin actuellement non remboursés.

Les soins psychologiques, les séances de nutrition et d'activité physique adaptée feront l'objet d'une autre enveloppe budgétaire.

On attend maintenant les décrets et arrêtés d'application.



L'AGENDA DES MANIFESTATIONS



Passez de bons moments pour la bonne cause !

16 Mars : Concert à l'Escalade à St Jean/Veyle, Bernard BRUEL chante «BREL et les autres...» à 15h
23 Mars : Zumba Masterclass à Cessy à 11h
30 Mars : Concert à Vaux en Bugey
6 Avril : randonnée pédestre à Jayat

La Ligue contre le cancer, comité de l'Ain, organise un grand concert le dimanche 16 mars 2025 à 16 heures, Ekinox à Bourg-en-Bresse. 300 choristes des Chœurs de France pour interpréter des standards des années 80. Venez nombreux. Billetterie via Ainterexpo – Tarif unique 28 € (+12 ans).



L'AIDE A LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER est un poste majeur dans l'utilisation des fonds qui nous sont adressés. Le Conseil d'Administration, chaque année, choisit les thèmes et les équipes qui seront soutenus par la Ligue de l'Ain. Ces équipes sont très minutieusement jugées et évaluées par des Conseils Scientifiques d'une compétence indiscutable.

En 2025, ce sont :

Professeur Gilles FREYER
NIRVANA : Essai clinique international majeur pour guérir davantage de patientes atteintes d'un cancer de l'ovaire.

Benoît YOU
IMMUNORARE : projet de recherche clinique concernant 5 types de cancers « rares », ouvert dans 12 villes de France, et coordonné par les Hospices Civils de Lyon.

Vahan KEPENEKIAN - Guillaume PASSOT
HCL - **Cancers colo-recto** : Facteurs de risque et facteurs pronostiques : Mise en place d'un registre multimodal.

ARNAUD BONNAFFOUX
CRCL - Développement de l'intelligence artificielle pour prévenir les cancers, leurs rechutes et améliorer les possibilités thérapeutiques

Céline DELLOYE - BOURGEOIS
CRCL - CLB, recherche de nouvelles stratégies thérapeutiques dans les **neuroblastomes du très jeune enfant**.

Muriel LE ROMANCER et Olivier TREDAN
CRCL-CLB, **Cancer du sein échappant à l'hormonothérapie** : Recherche d'un candidat médicament

Julien ABLAIN
CRCL-CLB, Étude des gènes altérés au cours du mélanome humain

Cécile VERCHERAT
Chargée de recherche au CRCL-CLB, qui travaille sur la **plateforme de Single Cell** et étudie l'évolution des cellules cancéreuses et leur diversité

Jenny VALLADEAU-GUILEMOND
Stéphane DEPIL
CRCL- Apport de l'édition génique dans l'extension de l'immunothérapie dans les cancers du sein, de l'ovaire, du pancréas et le mélanome